

epc sarl

économie de la construction
pilote
coordination opc

**PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS
UN HOTEL EXISTANT
"CHATEAU DES MÎRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de
la Tour - 83310 GRIMAUD**

C.C.T.P.

Lot N°02 GROS OEUVRE

**PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT
"CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD**

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Sommaire

GROS OEUVRE	5
1 PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES / PRÉSENTATION	5
1 1 DÉFINITION DE L'OPÉRATION	5
1 2 LISTE DES INTERVENANTS	5
2 GENERALITES : TRAVAUX DE GROS OEUVRE	5
2 1 DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS.	5
2 2 CLASSE D'EXPOSITION DES BETON	6
2 3 CLASSE DE RESISTANCE A LA COMPRESSION	7
2 4 CLASSE DE CHLORURES	7
2 5 CLASSE DE CONSISTANCE	7
2 6 CONTROLE ET ESSAIS DES BETONS	7
2 7 REMISE EN ETAT DU TERRAIN.	7
2 8 FOURNITURES ET MATERIAUX	8
2 9 FONDATIONS	8
2 10 RAPPORT DE SOL	8
2 11 OUVRAGES EN BETON ET BETON ARME.	8
2 12 MACONNERIES	9
2 13 SOLS - DALLAGES - CHAPES	9
2 14 ESCALIERS	9
2 15 ISOLATIONS - ETANCHEITE - JOINTS DE DILATATION	9
2 16 TOLERANCES	10
2 17 CANALISATIONS / RESEAUX SOUS BATIMENT	11
3 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION	12
3 1 Panneau de Chantier	12
3 2 Implantation	12
3 3 Locaux de chantier / Installation de chantier	12
3 4 Étude d'exécution	12
3 5 Mission Géotechnique G3	12
3 6 Moyens de levage	13
3 7 Gardiennage par caméras du chantier	13
4 TRAVAUX DE DÉMOLITIONS	13
4 1 Démolition de planchers bas en béton armé ou dalle	13
4 2 Démolition de planchers intermédiaires en béton armé	13
4 3 Démolition de planchers de toiture-terrasses avec modénatures en façades, y compris garde-corps, créneaux	13
4 4 Démolition de planchers des tours, y compris périphéries en porte-à-faux	14
4 5 Démolition d'escalier	14
5 FONDATIONS SPECIALES / REPRISES EN SOUS-OEUVRE DES FONDATIONS	14
5-1 INTERVENTION SUR FONDATIONS EXISTANTES DU CHATEAU	14
5-1 1 Fouilles en terrains de toutes natures (par passes alternées)	14
5-1 2 Transport et évacuation des déblais des fouilles	14
5-1 3 Coffrages des travaux de reprises en sous-oeuvre des fondations	14
5-1 4 Béton de remplissages sous les fondations existantes	14
5-2 VOILES PAR PASSES EN SOUS-OEUVRE CONTRE EXISTANTS	15
5-2-1 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES	15
5-2-1 1 Fouilles en terrains de toutes natures (par passes alternées)	15
5-2-1 2 Transport et évacuation des déblais	15
5-2-2 SEMELLES FILANTES & SEMELLES ISOLÉES	15
5-2-2 1 Béton pour semelles filantes et semelles isolées	15
5-2-2 2 Aciers d'armatures pour semelles filantes et semelles isolées	15
5-2-3 VOILES EN INFRASTRUCTURE	15
5-2-3 1 Béton pour voiles	15
5-2-3 2 Coffrages pour voiles	15
5-2-3 3 Aciers d'armatures pour voiles	16

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Sommaire

5-3 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LOCAUX DU NIVEAU REZ DE JARDIN DANS CHATEAU EXISTANT	16
5-3 1 Fouilles en terrains de toutes natures	16
5-3 2 Transport et évacuation des déblais	16
6 TERRASSEMENTS COMPLÉMENTAIRES / FONDATIONS SUPERFICIELLES / DALLAGES	16
6-1 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES	16
6-1 1 Fouilles en rigoles ou trous à l'engin (terrains de toutes natures)	17
6-1 2 Transport et évacuation des déblais	17
6-2 SEMELLES FILANTES	17
6-2 1 Gros béton coulé à pleines fouilles	17
6-2 2 Béton pour semelles filantes	17
6-2 3 Aciers d'armatures pour semelles filantes	17
6-3 SEMELLES ISOLEES	17
6-3 1 Gros béton coulé à pleines fouilles	17
6-3 2 Béton pour semelles isolées	17
6-3 3 Aciers d'armatures pour semelles isolées	18
6-4 LONGRINES	18
6-4 1 Béton pour longrines	18
6-4 2 Coffrages pour longrines	18
6-4 3 Aciers d'armatures pour longrines	18
6-5 POTEAUX	18
6-5 1 Béton pour poteaux en infrastructure	18
6-5 2 Coffrages pour poteaux en infrastructure	18
6-5 3 Aciers d'armatures pour poteaux en infrastructure	19
6-6 SOUBASSEMENTS EN FACADES	19
6-6 1 Béton pour soubassements en façades	19
6-6 2 Coffrages pour soubassements en façades	19
6-6 3 Aciers d'armatures pour soubassements en façades	19
6-6 4 Protection des maçonneries enterrées	19
6-6 5 Grilles de ventilation basse, y compris cour anglaise	19
6-7 SOUBASSEMENTS EN REFENDS	19
6-7 1 Béton pour soubassements en refends	19
6-7 2 Coffrages pour soubassements en refends	20
6-7 3 Aciers d'armatures pour soubassements en refends	20
6-8 MURS DE SOUTÈNEMENTS	20
6-8 1 Béton pour murs de soutènement	20
6-8 2 Coffrages pour murs de soutènement	20
6-8 3 Aciers d'armatures pour murs de soutènement	20
6-8 4 Barbacanes en PVC	20
6-9 FOSSES ASCENSEURS	20
6-9-1 RADIERS	20
6-9-1 1 Béton pour radiers	20
6-9-1 2 Coffrages pour radiers	21
6-9-1 3 Aciers d'armatures pour radiers	21
6-9-2 SOUBASSEMENTS	21
6-9-2 1 Béton pour soubassements	21
6-9-2 2 Coffrages pour soubassements	21
6-9-2 3 Aciers d'armatures pour soubassements	21
6-9-3 CUVELAGE & PROTECTION	21
6-9-3 1 Revêtement d'imperméabilisation pour cuvelage	21
6-9-3 2 Béton armé pour dalle de protection du cuvelage en fond de fosse ascenseur	21
6-10 BASSINS PISCINE ET PÉDILUVES	22
6-10-1 RADIERS	22
6-10-1 1 Béton pour radiers	22
6-10-1 2 Coffrages pour radiers	22
6-10-1 3 Aciers d'armatures pour radiers	22

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Sommaire

6-10-2 SOUBASSEMENTS & VOILES	22
6-10-2 1 Béton pour soubassements et voiles	22
6-10-2 2 Coffrages pour soubassements et voiles	22
6-10-2 3 Aciers d'armatures pour soubassements et voiles	22
6-10-3 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	23
6-10-3 1 Réservations et incorporations hydrauliques des équipements de filtrations	23
6-11 SYSTEME DE DRAINAGE	23
6-11 1 Drain PVC Ø. 100 + cunette béton en pente et regards de visite	23
6-11 2 Remblaiement en matériaux drainants	23
6-12 DALLAGE SUR TERRE PLEIN	23
6-12 1 Forme en tout-venant sous dallages	24
6-12 2 Fouilles en tranchées pour réseaux isolés	24
6-12 3 Tuyau PVC Ø 100mm	24
6-12 4 Siphon de sol en fonte	24
6-12 5 Couche anti-contaminante de sable	24
6-12 6 Dallage béton finition talochée (ép.13cm)	24
7 MACONNERIES / ÉLÉVATIONS / SUPERSTRUCTURES	25
7-1 VOILES EN BÉTON ARMÉ	25
7-1 1 Béton pour voiles intérieurs	25
7-1 2 Béton pour voiles extérieurs	25
7-1 3 Coffrage pour voiles	25
7-1 4 Armatures pour voiles	25
7-1 5 P.V. Armatures pour linteaux incorporés aux voiles	25
7-1 6 P.V. Armatures pour raidisseurs incorporés aux voiles	26
7-2 POUTRES-VOILES EN BÉTON ARMÉ	26
7-2 1 Béton pour poutres-voiles intérieures	26
7-2 2 Coffrage pour poutres-voiles	26
7-2 3 Armatures pour poutres-voiles	26
7-2 4 P.V. Armatures pour linteaux incorporés aux poutres-voiles	26
7-2 5 P.V. Armatures pour raidisseurs incorporés aux poutres-voiles	26
7-3 OUVRAGES COMPLÉMENTAIRES EN BÉTON ARMÉ	27
7-3-1 POTEAUX	27
7-3-1 1 Béton pour poteaux intérieurs	27
7-3-1 2 Béton pour poteaux extérieurs	27
7-3-1 3 Coffrage pour poteaux	27
7-3-1 4 Aciers d'armatures pour poteaux	27
7-3-1 5 Brochage sur les ouvrages existants	27
7-3-1 6 Encastremets de poteaux dans maçonneries existantes	27
7-3-2 POUTRES	28
7-3-2 1 Béton pour poutres	28
7-3-2 2 Coffrage pour poutres	28
7-3-2 3 Aciers d'armatures pour poutres	28
7-3-2 4 Réalisation de sommiers BA dans maçonneries existantes	28
7-3-3 CHAINAGES	28
7-3-3 1 Béton pour chaînages	28
7-3-3 2 Coffrage pour chaînages	29
7-3-3 3 Aciers d'armatures pour chaînages	29
7-3-4 ACROTÈRES & RELEVÉS	29
7-3-4 1 Béton pour acrotères & relevés	29
7-3-4 2 Coffrage pour acrotères & relevés	29
7-3-4 3 Aciers d'armatures pour acrotères & relevés	29
7-3-4 4 Appuis sur goujons	29
7-3-4 5 Façons d'engravures	30
7-3-4 6 Façons d'arases en pente	30
7-3-5 OUVRAGES PONCTUELS	30
7-3-5 1 Béton / Coffrage / Armatures pour corbeaux 40 x 20ht.	30
7-3-5 2 Portiques (poteaux/poutres) en béton blanc	30

**PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT
"CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD**

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Sommaire

7-3-5 3 Poteaux en béton blanc	30
7-4 MACONNERIES "NON PORTEUSES"	31
7-4 1 Maçonnerie d'agglos creux (ép.20cm, y compris ensemble des ouvrages béton armé associés)	31
7-5 APPUIS ET SEUILS EN PIERRES DE BAIES EN FACADE	31
7-5 1 Seuils en pierres de taille pour portes et ensembles menuisés	31
7-5 2 Appuis en pierres pour baies sur allège	31
7-6 INTERVENTIONS SUR ÉLÉVATIONS EXISTANTES DU CHATEAU	31
7-6-1 ARASEMENT DES MACONNERIES EXISTANTES	31
7-6-1 1 Dérasement et Arasement en béton armé d'élévations en pierres	31
7-6-2 SOUS OEUVRE / REPRISES	31
7-6-2 1 Repère RSO1	32
7-6-2 2 Repère RSO2	32
7-6-2 3 Repère RSO3	32
7-6-2 4 Repère RSO4	33
7-6-2 5 Repère RSO5	33
7-6-2 6 Repère RSO6	33
7-6-2 7 Bouchement total de baies	33
7-7 TRAVAUX DIVERS	33
7-7 1 Joint de dilatation pour locaux enterrés	33
7-7 2 Pose et scellement des bâtis de menuiseries intérieures (portes et châssis)	34
7-7 3 Ventilation gaines d'ascenseur	34
8 PLANCHERS & ESCALIERS EN BÉTON ARMÉ	34
8-1 PLANCHER A POUTRELLES ET HOURDIS NON ISOLANTS	34
8-1 1 Plancher poutrelles / hourdis creux béton : type 16 + 4	34
8-1 2 Plancher poutrelles / hourdis béton plein : type 8 + 13	34
8-1 3 Encastrement dans maçonneries anciennes	35
8-2 PLANCHER A POUTRELLES ET HOURDIS ISOLANTS	35
8-2 1 Plancher poutrelles / hourdis polystyrène (R=4.00 m².°C/W)	35
8-2 2 Empochements dans maçonneries anciennes	35
8-3 PLANCHERS DALLES PLEINES HORIZONTALES	35
8-3 1 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm)	35
8-3 2 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm, y compris coffrages en porte-à-faux et empochements dans les murs existants)	36
8-3 3 Dallettes BA (ép.20cm) pour couronnement de gaines en toitures	36
8-3 4 Planchers dalles pleines horizontales (ép.25cm)	36
8-3 5 Planchers dalles pleines horizontales (ép.30cm)	36
8-3 6 Planchers dalle pleine en porte-à-faux (ép.20cm)	36
8-3 7 Planchers dalle pleine en porte-à-faux (ép.25cm)	36
8-3 8 Planchers dalle pleine en porte-à-faux (ép.20cm pour modénatures)	36
8-3 9 Empochements dans maçonneries anciennes	36
8-4 ESCALIERS	36
8-4 1 Escalier en béton armé (dans extension)	37
8-4 2 Escalier en béton armé (dans château)	37
8-4 3 Escalier en béton armé (dans tours du château)	37
8-4 4 Escalier en béton armé (pour aménagements extérieurs)	37
8-5 OUVRAGES COMPLEMENTAIRES	37
8-5 1 Rupteurs de ponts thermiques en rives de dalles	37

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

GROS OEUVRE

1 PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES / PRÉSENTATION

1 1 DÉFINITION DE L'OPÉRATION

Rénovation du Château des Mûres à GRIMAUD pour transformation en complexe hôtelier.

1 2 LISTE DES INTERVENANTS

Maître de l'Ouvrage :

SCI GRANGER RANGER
21 Rue Jean BEAUSIRE
75 004 PARIS

Maître d'Oeuvre :

KEYSTONE A&S SAS
5 Rue de Provence
Résidence Le Sea Side
83 700 SAINT RAPHAEL

2 GENERALITES : TRAVAUX DE GROS OEUVRE

2 1 DOCUMENTS DE REFERENCE CONTRACTUELS

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables, dont notamment les suivants :

Norme béton européenne NE EN 206-1/CN

Norme de calcul :

Eurocode 0 - Base de calcul des structures
Eurocode 1 - Actions sur les structures
Eurocode 2 - Calcul des structures en béton
Eurocode 4 - Calcul des structures mixtes acier-béton
Eurocode 6 - Calcul des ouvrages en maçonnerie
Eurocode 7 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes
Eurocode 8 : Dispositions Parasismiques

Norme d'exécution :

DTU 11.1 : Sondage des sols de fondation
DTU 12 : Terrassements pour le bâtiment
DTU 13.11 : Exécution de fondations superficielles
DTU 13.12 : Règles de calcul pour les fondations superficielles
DTU 13.2 : Fondations profondes pour le bâtiment
DTU 13.3 : Dallages
DTU 14.1 : Travaux de coulage
DTU 20.1 : Ouvrages en maçonnerie de petits éléments. Parois et murs
DTU 20.12 : Conception du Gros Oeuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité
DTU 21 : Exécution des travaux en béton
DTU 23.1 : Murs en béton banché
DTU 25.1 : Enduits intérieurs au plâtre
DTU 26.1 : Enduits aux mortiers de ciments, de chaux, et de mélanges plâtre et chaux
DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
DTU 27.1 : Réalisation de revêtements par projection pneumatique de laines minérales avec liant
DTU 27.2 : Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux
DTU 33.2 : Tolérances dimensionnelles du Gros Oeuvre destiné à recevoir des façades rideaux, semi-rideaux ou panneaux

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

2 2 CLASSE D'EXPOSITION DES BETON

La classe d'environnement des bétons est déterminée suivant la norme NF-EN- 206-1, et son annexe nationale, et selon l'EUROCODE 2, partie 1-1 et son annexe nationale, dans le cadre des bétons à propriétés spécifiques.

Classe d'exposition "courantes" :

X0 : Aucun risque de corrosion, ni d'attaque (gel/dégel, abrasion, attaque chimique) (Cette classe ne peut concerner que les bétons non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm).

XC : Corrosion induite par carbonatation. Ces classes s'appliquent au béton contenant des armatures et exposé à l'air et à l'humidité. Les conditions d'humidité peuvent être considérées comme le reflet de l'humidité ambiante, sauf s'il existe une barrière entre le béton et son environnement. Les conditions d'humidité définissent les quatre classes d'exposition suivantes :

- XC1 : Sec ou humide en permanence.
- XC2 : Humide rarement sec (mêmes exigences minimales que pour XC1 en France).
- XC3 : Humidité modérée (mêmes exigences minimales que pour XF1 en France).
- XC4 : Alternance d'humidité et de séchage (mêmes exigences minimales que pour XF1 en France).

Pour les ouvrages d'art, les bétons exposés à l'air situés en atmosphère extérieure relèvent de la classe d'exposition XC4

XF : Attaque gel/dégel avec ou sans agent de déverglaçage. Ces classes s'appliquent lorsque le béton est soumis à une attaque significative due à des cycles de gel/dégel alors qu'il est mouillé :

- XF1 : Faible saturation en eau sans agent de déverglaçage.
- XF2 : Faible saturation en eau avec agents de déverglaçage.
- XF3 : Forte saturation en eau sans agent de déverglaçage.
- XF4 : Forte saturation en eau avec agents de déverglaçage.

Classe d'exposition "particulières" :

XS : Corrosion induite par des chlorures présents dans l'eau de mer. Ces classes s'appliquent lorsque le béton, contenant des armatures ou des pièces métalliques noyées, est soumis aux chlorures présents dans l'eau de mer ou à l'action de l'air véhiculant du sel marin. Les différentes classes d'exposition sont :

- XS1 : Exposé à l'air véhiculant du sel marin mais pas en contact direct avec l'eau de mer. Cette classe est à utiliser pour les structures situées à moins de 1 km de la côte (AN).
- XS2 : Immergé en permanence.
- XS3 : Zones de marnage, zones soumises à des projections ou à des embruns.

XD : Corrosion induite par des chlorures ayant une origine autre que marine. Ces classes s'appliquent lorsque le béton, contenant des armatures ou des pièces métalliques noyées, est soumis au contact d'une eau autre que marine, contenant des chlorures, y compris des sels de déverglaçage entraînés par des véhicules. Les différentes classes d'exposition sont :

- XD1 : Humidité modérée.
- XD2 : Humide, rarement sec.
- XD3 : Alternance d'humidité et de séchage.

XA : Attaque chimique. Ces classes s'appliquent lorsque le béton est exposé aux attaques chimiques, se produisant dans les sols naturels, les eaux de surface ou les eaux souterraines :

- XA1 : Environnement à faible agressivité chimique.
- XA2 : Environnement d'agressivité chimique modérée.
- XA3 : Environnement à forte agressivité chimique.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

2 3 CLASSE DE RESISTANCE A LA COMPRESSION

La classe de résistance à la compression des bétons à 28 jours est désignée par la lettre C de "concrete" suivi de deux nombres correspondant aux résistances mesurées respectivement sur éprouvettes cylindriques et cubiques.

Classe de résistance à la compression pour les bétons de masse volumique normale et les bétons lourds		
Classe de résistance à la compression	Résistance caractéristique minimale sur cylindres	Résistance caractéristique minimale sur cubes
C8/10	8	10
C12/15	12	15
C16/20	16	20
C20/25	20	25
C25/30	25	30
C30/37	30	37
C35/45	35	45
C40/50	40	50
C45/55	45	55
C50/60	50	60
C55/67	55	67
C60/75	60	75
C70/85	70	85
C80/95	80	95
C90/105	90	105
C100/115	100	115

2 4 CLASSE DE CHLORURES

La classe de chlorures à retenir conformément à la norme NF EN 206-1 est reprise dans le tableau ci-dessous :

Utilisation du béton	Classe de chlorures	Teneur maximale en ions chlore rapportée à la masse du ciment
Contenant des armatures de précontrainte en acier	Cl 0,20	Cl 0,20 %
Contenant des armatures en acier ou des pièces métalliques noyées	Cl 0,40	Cl 0,40 %
Contenant des armatures en acier ou des pièces noyées en formulées avec des ciments de types CEM III	Cl 0,65	Cl 0,65 %
Ne contenant ni d'armatures en acier, ni de pièces métalliques noyées	Cl 1,0	Cl 1,0 %

2 5 CLASSE DE CONSISTANCE

Classe de consistance					
Classe de consistance	S1	S2	S3	S4	S5
Affaissement (mm)	10-40	50-90	100-150	160-10	< 220

2 6 CONTROLE ET ESSAIS DES BETONS

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la réalisation de tous les essais de contrôle des bétons préparés sur chantier ou des bétons livrés par les centrales à béton.

Les essais seront réalisés sur demandes du Bureau de Contrôle, du Maître d'Oeuvre ou du Maître d'Ouvrage.

2 7 REMISE EN ETAT DU TERRAIN

L'entrepreneur du présent lot aura implicitement à sa charge la remise en état du terrain pour toutes les zones ayant

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

été utilisées pour les installations de chantier, tant celles propres à son entreprise que celles de tous les corps d'état, ainsi que celles utilisées pour les installations communes.

Cette remise en état comprendra tous les travaux nécessaires de dépose et de démolition de tous ouvrages, tant en élévation qu'en surface, ainsi que la démolition de tous les ouvrages enterrés, et enlèvement de tous les gravois.

Ces travaux de remise en état devront restituer un terrain absolument libre.

Ces travaux seront à exécuter à la demande du Maître d'Oeuvre, soit en une seule fois, soit par phases successives, en fonction du déroulement du chantier et des interventions des VRD et des aménagements extérieurs.

2 8 FOURNITURES ET MATERIAUX

Les fournitures et matériaux entrant dans les ouvrages et prestations du présent lot devront répondre aux spécifications suivantes :

- matériaux traditionnels : ils devront répondre aux conditions et prescriptions des "documents de référence contractuels" visés ci-avant et aux normes qui y sont citées;
- matériaux et éléments fabriqués : ils devront toujours pouvoir justifier d'un Avis Technique, d'un procès-verbal d'essais, ou autre pièce officielle certifiant qu'ils sont aptes pour l'emploi envisagé.

2 9 FONDATIONS

Sol d'assise des fondations.

Si la nature du terrain le rend nécessaire, les bétons de fondation devront être coulés au fur et à mesure de l'avancement des fouilles.

Dans le cas de temps pluvieux, la couche molle de terre détremnée par les pluies devra être grattée et enlevée juste avant coulage du béton.

Dans tous les cas les fonds de fouilles devront être parfaitement propres avant coulage.

En cas de différents niveaux, les assises des ouvrages seront toujours horizontales, en gradins successifs et les ouvrages se relèveront avec au minimum la même section.

Fondations en béton armé.

Pour les ouvrages de fondation en béton armé, le béton ne devra jamais être mis en place contre terre, mais il devra toujours être coulé sur une couche de propreté en fond de fouille, et entre coffrages verticaux le cas échéant.

La couche de propreté sera coulée en béton ordinaire, son épaisseur minimale sera de 0.05 m, le dessus sera dressé horizontalement.

Boisages et coffrages des fondations.

L'entrepreneur aura à sa charge l'exécution de tous les boisages éventuellement nécessaires pour les ouvrages en béton ordinaires, ainsi que tous les coffrages des ouvrages en béton armé.

2 10 RAPPORT DE SOL

Document joint en annexe, l'entrepreneur s'y conformera pour établir son prix forfaitaire.

Les études complémentaires spécifiques, sondages et recherches sur la tenue des sols rencontrés, resteront à charge de la présente entreprise.

2 11 OUVRAGES EN BETON ET BETON ARME

Qualité des bétons :

Le béton pour béton armé et béton banché sera obligatoirement de la qualité déterminée par les études techniques. Cette prescription de qualité devra être strictement observée, et l'entrepreneur prendra les dispositions pour assurer les contrôles réguliers indépendamment des essais qui seront faits.

En cas de divergences, des essais complémentaires pourront être demandés à un organisme spécialisé agréé, aux frais et charges exclusifs de l'entrepreneur.

Armatures :

Les aciers pour les armatures seront de caractéristiques répondant à la réglementation et aux normes en vigueur. Ils devront être exempts de toutes traces de graisse, seule une légère oxydation naturelle sera tolérée.

Règles de mise en oeuvre :

La mise en oeuvre du béton se fera conformément aux prescriptions des documents techniques visés ci-avant compte tenu des prescriptions particulières qui seraient éventuellement imposées par l'ingénieur, ou le BET, et le Bureau de Contrôle, le cas échéant.

Les coffrages seront réalisés de façon à ne subir aucune déformation lors du coulage.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Les faces de coffrages devant être en contact avec le béton seront enduites d'un produit de décoffrage, choisi de manière à ne causer aucun désordre lors de l'application des enduits, peintures, etc..., sur ces parements.

Pour tous les parements béton destinés à recevoir un enduit ou un revêtement posé au mortier, il devra être veillé à ce que le parement soit suffisamment rugueux pour permettre une parfaite adhérence du mortier.
En cas de non-observation de cette prescription, l'entrepreneur en supportera toutes les conséquences éventuelles.

Les armatures devront être mises en place dans les coffrages d'un manière telle qu'elles puissent être parfaitement et complètement enrobées.

Les ouvrages devront comporter toutes engravures pour relevés d'étanchéité, toutes les feuillures, rainures, gaines, etc..., nécessaires.

Tous les bandeaux saillants, linteaux extérieurs et autres avancées devront comporter un larmier en sous face parfaitement réalisé.

2 12 MACONNERIES

Toutes les maçonneries devront comporter toutes les feuillures aux dimensions voulues et aux emplacements indiqués nécessaires à la mise en place des ouvrages de menuiseries en bois, métalliques ou autres ouvrages. Elles devront également comporter toutes gaines, niches, etc... pour passage de tuyauteries et autres.
Toutes les cloisons en matériaux traditionnels d'épaisseur brute jusqu'à 0.11 m inclus, devront répondre aux dispositions des articles du DTU 20.1 s'y rapportant.

2 13 SOLS / DALLAGES / CHAPES

Préparation du fond de forme : Le fond de forme sera toujours nettoyé, nivelé et compacté avant tous les travaux.

Isolation thermique : Les panneaux isolants seront soigneusement mis en place sur un film d'étanchéité, rigoureusement bord à bord à joints croisés, bien serrés.

L'entrepreneur devra s'assurer que le matériau isolant prévu est bien de la "classe de compressibilité" nécessaire en fonction des charges à supporter par la forme en béton.

Chapes rapportées : Les chapes ne pourront être exécutées que sur des supports rugueux et parfaitement propres, débarrassés de tout ce qui pourrait nuire à une bonne adhérence.

L'obtention de cet état de support est à la charge du présent lot.

L'exécution des chapes rapportées sera conforme aux prescriptions de l'article 3.4 du DTU 26.2.

Joints dans les sols béton et chapes : Lors de l'exécution des formes en béton et des chapes, l'entrepreneur devra :

- respecter tous les joints de dilatation et autres joints de construction prévu aux plans;
- prévoir et réaliser tous les joints de fractionnement, conformément aux impératifs fixés par le DTU 26.2, article 3.415, 3.54 et 3.56.

Sauf dans les cas où il est prévu séparément des joints rigides à poser, l'entrepreneur devra réaliser le calfeutrement et le garnissage de tous les joints avec un matériau pâteux en produit synthétique de type titulaire d'un avis technique spécifiant qu'il est apte pour l'emploi prévu compte tenu de l'usage futur des locaux.

Ouvrages / accessoires : Dans le cadre de l'exécution des sols et dallages, l'entrepreneur aura implicitement à sa charge l'exécution de tous les travaux accessoires nécessaires, notamment :

- tous coffrages de seuils ou autres, toutes réservations, toutes arêtes droites ou arrondies, gorges, glacis, etc..., toutes cornières d'arrêt ou de seuils, etc...;
- l'exécution de tous rejingots, calfeuttements, bourrages, etc... au droit des ouvrages de menuiserie.

2 14 ESCALIERS

L'exécution des ossatures des escaliers traditionnels en béton armé, devra répondre aux conditions et prescriptions d'exécution spécifiées ci-avant.

Pour les marches, qu'elles soit brutes, surfacées ou avec chapes incorporées, les tolérances de planéité et de niveau seront celles précisées aux DTU.

Les marches d'un même escalier ou d'une même volée devront toujours avoir les mêmes hauteurs et les mêmes largeurs de giron, les tolérances admises étant de 2 %.

2 15 ISOLATION / ETANCHEITE / JOINTS DE DILATATION

Tous les ouvrages d'isolation thermique ou phonique devront toujours être mis en oeuvre d'une manière qui leur

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

assurera une continuité parfaite.

Toutes précautions seront prises pour garantir ces ouvrages contre toutes détériorations en cours ou après pose, ils devront toujours être protégés contre les intempéries, tout isolant mouillé sera remplacé à neuf sans indemnité.

Les isolations horizontales ne seront mises en place qu'après nettoyage du support. Les différents lés ou panneaux seront disposés jointifs, rigoureusement bord à bord et serrés.

Les isolations verticales soit par panneaux rigides, soit par matelas, devront toujours être fixées et maintenues au support, même dans le cas où elles sont disposées entre 2 parois ; ces fixations seront telles qu'en aucun cas, il ne puisse se produire un tassement du matériau isolant.

Les isolations devront comporter un pare-vapeur dans tous les cas où celui-ci sera nécessaire.

Un joint d'isolation contre la remontée capillaire sera réalisé sur tous les murs, poteaux et cloisons fondés, réalisé par une incorporation de produit hydrofuge sur une certaine hauteur pour les ouvrages en béton, et par un film étanche entre 2 lits de mortiers pour les maçonneries.

Dans le cas où il est prévu une étanchéité verticale sur la face extérieure des murs enterrés, elle sera appliquée à la brosse ou au pistolet après dépoussiérage et brossage du parement.

A tous les joints de dilatation et de désolidarisation, il sera interposé un joint en matériau rigide de même épaisseur que le vide du joint, constitué par un matériau biodégradable type Biocofra ou équivalent.

Le calfeutrement de ces joints aux parements vus sera réalisé :

- soit par un bourrage en matériau pâteux ;
- soit par des éléments rigides.

Sur la hauteur des murs enterrés, le calfeutrement se fera toujours par un bourrage en matériau pâteux pour assurer l'étanchéité du joint.

2 16

TOLERANCES DES ELEMENTS DE STRUCTURE

Les tolérances dimensionnelles dont il sera tenu compte lors des réceptions de supports et de la réception définitive sont les suivantes, sachant qu'en cas de contradictions entre deux tolérances le Maître d'Oeuvre considérera comme contractuelle la plus contraignante.

Les tolérances dimensionnelles indiquées dans ce qui suit sont celles admises au moment des mesures de contrôles entre corps d'état différents et des mises en service.

En conséquence, toutes les imprécisions d'implantation, de déformation de coffrages, les variations de dimensions résultant de la température et du retrait considérées comme jeu de comportement sont cumulables.

Ces valeurs cumulées doivent entrer nécessairement dans les limites définies ci-après.

Niveaux

Distance verticale entre deux repères quelconques de niveau.

La plus grande des deux valeurs :

- 0,5 cm
- 0,05 % de la distance horizontale entre ces deux éléments.

Tramage en plan

Distance entre deux points d'intersection du maillage de la trame.

La plus grande des deux valeurs :

- 0,5 cm
- 0,05 % de la distance verticale entre ces deux points.

Verticalité

Écart de verticalité entre deux points quelconques correspondant au maillage de la trame situés à des niveaux différents :

La plus grande des deux valeurs :

- 0,5 cm
- 0,05 % de la distance verticale entre ces deux points.

Tolérance sur les éléments de structure

En aggravation des spécifications du D.T.U. 21 (article 5.1), les tolérances maximales à respecter, tant pour la mise

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

en place des éléments préfabriqués de gros oeuvre que pour ceux du second oeuvre, sont les suivantes :

- Eléments de gros oeuvre
 - En hauteur +/- 5 mm sur les hauteurs d'étage
 - En longueur +/- 1,5 cm sur la longueur totale du bâtiment
 - +/- 5 mm entre les axes des poteaux, trames des baies des façades ou refends (non cumulables)
- Eléments préfabriqués : tolérance de dimension +/- 2 mm.
- Verticalité
 - +/- 1 cm sur la hauteur du bâtiment.
- Dalles
 - Tolérance d'horizontalité +/- 5 mm.
- Tolérance d'exécution pour ouvrages de menuiserie
 - Largeur des baies finies : +/- 5 mm
 - Verticalité des tableaux (flèches locales du faux aplomb 4 mm).
- Tolérance d'équerrage
 - Différences inférieures à 5 mm entre les deux diagonales d'une même ouverture.
 - Différence inférieure à 2 mm entre les côtés opposés d'une même ouverture

Tolérances admissibles du gros-oeuvre pour la pose de menuiserie

Suivant DTU 20-1, chapitre 5-1.

L'état des surfaces des faces d'appui des feuillures, appliques et tables d'appui doit permettre l'application de la garniture de joint et de son étanchéité.

2 17

CANALISATIONS / RESEAUX SOUS BATIMENT

Sauf dispositions contraires éventuelles, les travaux définis ci-après concernent les réseaux sous bâtiments jusqu'à 1m00 des façades.

Les réseaux d'évacuation gravitaires devront être réalisés de façon à assurer l'écoulement aisé des eaux à évacuer. Les réseaux devront être livrés en parfait et complet état de fonctionnement. Les prestations de l'entreprise comprendront toutes fournitures et tous travaux nécessaires.

En temps opportun, l'entrepreneur devra se mettre en rapport avec le ou les entrepreneurs chargés des travaux d'installations sanitaires, des descentes EP si elles sont intérieures, etc..., afin de prendre toutes dispositions utiles pour assurer une parfaite coordination de leurs travaux.

Avant la remise de son offre, l'entrepreneur devra s'assurer par ses calculs propres et son expérience personnelle que les sections de canalisations prévues au projet sont suffisantes pour assurer un écoulement normal. Il devra, le cas échéant, signaler au Maître d'Oeuvre toute anomalie qu'il aurait constatée.

Afin de rendre impossible toutes émanations d'odeurs, les dispositions suivantes seront à prendre :

- les regards devront être de type sec, c'est-à-dire que les tuyaux ne seront pas interrompus dans les regards mais comporteront des pièces de jonction et des boîtes de visite avec couvercle étanche;
- en cas d'impossibilité technique de regard sec, les tampons des regards seront étanches;
- les siphons de sol seront de type rendant impossible toute remontée d'odeur.

L'ensemble des canalisations devra toujours être aisément visitable et le tringlage et nettoyage de tous les tronçons devront être possibles. L'entrepreneur devra prendre toutes les dispositions utiles à ce sujet, et il aura à mettre en place tous tampons de visite, boîtes de nettoyage, etc...

Pentes des canalisations : Dans les cas courants et sauf impossibilité en fonction des différents niveaux imposés, les canalisations seront posées avec une pente régulière de l'ordre de 2%.

Résistance des tuyaux : L'entrepreneur déterminera la classe de résistance des tuyaux à employer, en fonction de la profondeur à laquelle ils sont disposés, de leur diamètre et des surcharges auxquelles le sol au-dessus des tuyaux sera exposé.

Épreuves des canalisations / essai général : A la demande du Maître d'Oeuvre, l'entrepreneur devra effectuer les épreuves des canalisations soit à la fumée soit à l'eau selon instructions, dans les conditions fixées au CCTG

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

3 INSTALLATION DE CHANTIER / ETUDE D'EXECUTION

3 1 Panneau de Chantier

La prestation concerne la fourniture et mise en place d'un panneau de chantier en aluminium de type DIBON ou équivalent, de dimensions 1m00 x 2m00ht., selon plan fourni par le Maître d'Oeuvre, aussitôt la signature des marchés, sur emplacement indiqué par le Maître d'Oeuvre, compris peinture et texte indiquant l'intitulé de l'opération, le Maître d'Ouvrage, le Concepteur, et les différents intervenants,

Fixations sur madriers en bois avec scellements dans massifs béton de fondation réalisés par le présent lot y compris la dépose du panneau de chantier après la réception des travaux.

3 2 Implantation

Le piquetage des constructions neuves sera effectué par l'entreprise du présent lot (par ses équipes qualifiées ou par un Géomètre Expert), et à sa charge. Quand l'implantation sera réalisée, l'entrepreneur la soumettra au Maître d'Ouvrage et au Maître d'Oeuvre.

Les opérations seront exécutées avec toute la rigueur qui s'impose, d'autant plus que les constructions nouvelles seront implantées en limites de propriété.

L'implantation des ouvrages, piquetage et reconnaissance du terrain, sont à charge de la présente entreprise.

Elles auront un caractère contradictoire.

Les points de niveau et alignements seront entretenus par l'entrepreneur du présent lot, pendant toute la durée du chantier.

3 3 Locaux de chantier / Installation de chantier

La prestation concerne la livraison, location et entretien des locaux à mettre à disposition du personnel de chantier et des intervenants, comprenant :

- un vestiaire pour 10 personnes, avec WC et douches
- une salle de réunion pour 20 personnes avec tables, chaises et climatisation
- les branchements en eau potable, électricité et eaux usées sur les réseaux des différents concessionnaires avec comptages
- l'éclairage du chantier et la signalétique de chantier à l'intérieur et à l'extérieur du site
- la fourniture et la gestion des bennes et tous les équipements nécessaires au tri et à l'évacuation des déchets du chantier

Au démarrage des travaux, l'entreprise du présent lot devra fournir son plan d'installation de chantier dans lequel figurera :

- * les zones de stockage
- * la base vie

Nota : Les locaux de chantier mis en place seront rigoureusement conformes à ceux décrits dans le plan général de coordination, ainsi qu'à la réglementation en vigueur.

Les locaux de chantier feront l'objet impérativement d'un nettoyage hebdomadaire au minimum (avec nettoyage humide et désinfection des sols, appareils sanitaires).

3 4 Étude d'exécution

Les études de structure nécessaires à la conception et réalisation des ouvrages du projet, seront à la charge du présent lot à savoir :

- les plans généraux, de détail et notes explicatives nécessaires à l'exécution des ouvrages.
- les plans de récolements nécessaires aux D.O.E. et aux D.I.U.O, et notes de calcul de récolement.

Ces études et plans d'exécution seront à faire réaliser par un Bureau d'Etude spécialisé, et à faire viser par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de Contrôle avant début des travaux.

3 5 Mission Géotechnique G3

La mission géotechnique complémentaire G3 sera à la charge de l'entreprise.

Cette mission devra être confiée à un Bureau d'Etudes Géotechnique et devra permettre de vérifier la conformité aux objectifs du projet, de l'étude et du suivi géotechnique d'exécution et comprendra :

- Avis sur l'étude géotechnique d'exécution, sur les adaptations ou optimisations potentielles des ouvrages de fondations et d'infrastructure proposés par l'entreprise.

- Avis par interventions sur chantier, sur le contexte géotechnique tel qu'observé par l'entreprise, sur le comportement de l'ouvrage, des avoisinants, ...

Mission de type G3 selon Classification des Missions type d'Ingénierie Géotechnique et norme NF P 94-500.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

3 6 Moyens de levage

- L'entreprise devra prévoir tous les moyens de levages appropriés aux ouvrages à construire.
- En cas d'installation de grue fixe l'implantation définitive sera choisie avec l'accord du Maître d'œuvre et du CSPS.
- Pendant la période de préparation elle devra demander toutes les autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes.
- L'installation de la grue sera contrôlée par un Bureau de Contrôle qui établira un rapport de sécurité avant et après le montage aux frais de l'entreprise du présent lot.
- Elle devra être conforme aux spécifications du PGC et sera équipé d'un anémomètre.
- Tous les travaux d'infrastructure nécessaires (terrassements, fondations etc..) et la remise en état après repliement sont à la charge du présent lot.

Les moyens de levage seront mis à disposition de l'ensemble des entreprises. Une convention sera établie et signée par l'ensemble des parties en accord avec le coordonnateur CSPS.

Ce document a pour objet de définir les conditions de transfert de responsabilité et comprendra :

- . la description de l'engin, et les capacités de charge,
- . les conditions techniques et financières de cette mise à disposition,
- . la durée de l'intervention.

3 7 Gardiennage par caméras du chantier

Les frais de gardiennage par installation et gestions de caméras pour le gardiennage du chantier seront à la charge du présent lot pour l'ensemble des lots, jusqu'à la livraison du bâtiment au Maître d'Ouvrage.

La validation de la mise en place du gardiennage sera à valider en concertation avec le Maître d'Oeuvre et les autres entreprises.

4 TRAVAUX DE DÉMOLITIONS

Dans le cadre des travaux du présent lot, l'entrepreneur est réputé avoir visité l'ensemble des locaux et s'être assuré de toutes les incidences des présents travaux.

L'enlèvement et le traitement des gravats de chantier, aux décharges spécialisées comprenant le transport dans centre de tri agréé, selon réglementation en vigueur, sont inclus dans les prix unitaires des articles du présent lot.

4 1 Démolition de planchers bas en béton armé ou dalle

La prestation concerne la démolition de planchers en dalle pleine béton armé, y compris la découpe des aciers, chargement et enlèvement des gravats. Enlèvement des revêtements et plafonds éventuels inclus.

Localisation :

Pour démolition des planchers bas du château.

4 2 Démolition de planchers intermédiaires en béton armé

La prestation concerne la démolition de planchers en dalle pleine béton armé, y compris la découpe des aciers, chargement et enlèvement des gravats. Enlèvement des revêtements et plafonds éventuels inclus.

Localisation :

Pour démolition des planchers intermédiaires du château.

4 3 Démolition de planchers de toiture-terrasses avec modénatures en façades, y compris garde-corps, créneaux

La prestation concerne la démolition de toiture terrasse, comprenant démolitions :

- * de complexe d'étanchéité de toiture natures avec relevés, édicules, ...
- * de planchers en dalle pleine béton armé, avec modénatures en saillie en façades, garde-corps, créneaux, ... y compris la découpe des aciers

Chargement et enlèvement des gravats. Enlèvement des revêtements et plafonds éventuels inclus.

Localisation :

Pour démolition du plancher toiture terrasse existant du château, y compris modénatures en porte-à-faux en façades, garde-corps et créneaux en terrasse, ...

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

- 4 4 Démolition de planchers des tours, y compris périphéries en porte-à-faux**
La prestation concerne la démolition de planchers en dalle pleine béton armé, y compris la découpe des aciers, chargement et enlèvement des gravats. Enlèvement des revêtements et plafonds éventuels inclus.

Localisation :

Concerne les travaux de démolitions des planchers hauts des tours du château au dernier niveau.

- 4 5 Démolition d'escalier**
La prestation concerne la démolition complète d'escalier droit ou tournant en béton, y compris paliers intermédiaires et formes de marches et contre-marches, tous revêtements de sols confondus.
La prestation comprend également la dépose des gardes-corps ou rampes métalliques ou maçonneries associés à ces ouvrages.
Y compris chargement et l'enlèvement des gravois.

Localisation :

Pour démolition des escaliers existants du château (compté par escalier et par hauteur d'étage)

5 FONDATIONS SPECIALES / REPRISES EN SOUS-OEUVRE DES FONDATIONS

5-1 INTERVENTION SUR FONDATIONS EXISTANTES DU CHATEAU

La prestation concerne l'intervention pour reprise en sous-oeuvre de fondations du château conservé en place, par passes alternées, avec notamment toutes sujétions pour :

* Fouilles manuelles et/ou mécaniques en sous oeuvre, dans terrains de toutes natures, y compris terrains rocheux, exécutées par petites parties par méthodes de puits ou autres, par tous moyens adaptés, y compris sujétions d'exécution dans l'embaras des étais, dégarnissage des maçonneries existantes, démolitions des débords de fondations, Evacuation des matériaux excédentaires inclus.

* Étalement éventuel en sous oeuvre, transport et montage pour étais, étrépillons, platelage, chevalement, etc...

* Démolition éventuelle d'ouvrage en béton armé en sous oeuvre, avec soin en petite partie. Exécution par tous moyens adaptés dans l'embaras des étais.

* Consolidation d'ouvrages de fondations par réalisation de voiles par passes alternées de 100cm maximum, par tous moyens adaptés en accord avec le Bureau d'Etude de Structure et le Bureau de Contrôle, par prolongement des actuelles fondations jusqu'au bon sol reconnu sous les fondations du bâtiment neuf.

* Désolidarisation des ouvrages de fondations consolidés du bâtiment existant, des ouvrages de fondations du bâtiment neuf.

* Toutes autres sujétions particulières liées à la reprise en sous oeuvre des ouvrages de fondation.

5-1 1 Fouilles en terrains de toutes natures (par passes alternées)

Localisation :

Concerne les fouilles par passes alternées à réaliser sous emprises des murs existants du château à reprendre en sous-oeuvre.

5-1 2 Transport et évacuation des déblais des fouilles

Localisation :

Pour chargement et évacuation des matériaux de terrassements définis à l'article ci-avant.

5-1 3 Coffrages des travaux de reprises en sous-oeuvre des fondations

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour coffrage par passes alternées des reprises en sous-oeuvre des fondations sous murs existants du château au droit de la cave, de l'ascenseur et du SAS au niveau rez de jardin.

5-1 4 Béton de remplissages sous les fondations existantes

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton à réaliser par passes alternées des reprises en sous-oeuvre des fondations sous murs existants du château au droit de la cave, de l'ascenseur et du SAS au niveau rez de jardin.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

5-2 VOILES PAR PASSES EN SOUS-OEUVRE CONTRE EXISTANTS

5-2-1 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les travaux de terrassement complémentaires des ouvrages seront réalisés conformément au cahier des charges du DTU n°12 Terrassement pour le bâtiment.

5-2-1 1 Fouilles en terrains de toutes natures (par passes alternées)

Fouilles exécutées par tous moyens adaptés, manuels ou mécaniques, y compris chargement et mise en dépôt dans l'enceinte du chantier, terrain de toutes natures, y compris terrains rocheux avec utilisation de matériels et équipements adaptés.

La prestation comportera les talutages et dressement des parois.
Compactage soigné des fonds de fouille.

Localisation :

Concerne les fouilles par passes alternées à réaliser en périphérie des élévations existantes du château.

5-2-1 2 Transport et évacuation des déblais

Reprise des excédents de déblais déposés dans le chantier, sortie et chargement sur camion ou chargement direct des produits des fouilles et évacuation aux décharges de l'entreprise, ou publique avec droit de décharge, le cas échéant. Incidence foisonnement inclus au prix unitaire.

Localisation :

Pour chargement et évacuation des matériaux de terrassements définis à l'article ci-avant.

5-2-2 SEMELLES FILANTES & SEMELLES ISOLÉES

5-2-2 1 Béton pour semelles filantes et semelles isolées

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.
Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les semelles filantes et semelles isolées à réaliser en passes alternées contre les élévations existantes en périphérie du château et pour escalier et SAS ascenseur.

5-2-2 2 Aciers d'armatures pour semelles filantes et semelles isolées

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages.
Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratio à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des semelles filantes et semelles isolées et pour escalier et SAS ascenseur.

5-2-3 VOILES EN INFRASTRUCTURE

5-2-3 1 Béton pour voiles

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les voiles des extension à réaliser par passes alternées contre les élévations existantes en périphérie du château et pour escalier et SAS ascenseur.

5-2-3 2 Coffrages pour voiles

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèvres une peinture hydrofuge ou un

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrage des voiles des extensions à réaliser par passes alternées contre les élévations existantes en périphérie du château et pour escalier et SAS ascenseur

5-2-3 3 Aciers d'armatures pour voiles

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformés aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des voiles définis à l'article ci-avant et pour escalier et SAS ascenseur.

5-3 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LOCAUX DU NIVEAU REZ DE JARDIN DANS CHATEAU EXISTANT

Les travaux de terrassement complémentaires des ouvrages seront réalisés conformément au cahier des charges du DTU n°12 Terrassement pour le bâtiment.

5-3 1 Fouilles en terrains de toutes natures

Fouilles exécutées par tous moyens adaptés, manuels ou mécaniques, y compris chargement et mise en dépôt dans l'enceinte du chantier, terrain de toutes natures, y compris terrains rocheux avec utilisation de matériels et équipements adaptés.

La prestation comportera les talutages et dressement des parois.

Compactage soigné des fonds de fouille.

Localisation :

Concerne les terrassements complémentaires à réaliser à l'intérieur des élévations du château pour création des locaux enterrés du niveau rez de jardin (cave, ascenseur et SAS)

5-3 2 Transport et évacuation des déblais

Reprise des excédents de déblais déposés dans le chantier, sortie et chargement sur camion ou chargement direct des produits des fouilles et évacuation aux décharges de l'entreprise, ou publique avec droit de décharge, le cas échéant. Incidence foisonnement inclus au prix unitaire.

Localisation :

Pour chargement et évacuation des matériaux de terrassements définis à l'article ci-avant.

6 TERRASSEMENTS COMPLÉMENTAIRES / FONDATIONS SUPERFICIELLES / DALLAGES

Les fondations seront réalisées suivant les préconisations du rapport de sol, les plans établis par le Bureau d'Etude Structures et soumis pour approbation au Bureau de Contrôle et au Maître d'Oeuvre.

Les fondations seront globales et forfaitaires. L'entrepreneur est censé avoir exécuté tous les sondages complémentaires destinés à contrôler les conclusions du rapport de sol et avoir établi sa proposition en conséquence.

Aucune demande de plus-values ne sera reçue, pour quelque cause que ce soit à l'exclusion du cas où la nature du sol divergerait notablement des conclusions du rapport de sol et serait de nature à remettre en cause le principe retenu des fondations.

Les épaissements d'eau et purges éventuelles sous les fondations font parties du forfait fondations.

6-1 TERRASSEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les travaux de terrassement complémentaires des ouvrages seront réalisés conformément au cahier des charges du DTU n°12 Terrassement pour le bâtiment.

L'entrepreneur du présent lot devra les terrassements nécessaires à la construction des ouvrages de Gros Oeuvre, et en particulier :

- Fouilles en rigoles, en tranchées ou en puits
- Épuisements de l'eau et étaieage et blindage éventuel des terres, y compris pendant le coulage du béton
- Évacuation des déblais excédentaires y compris frais de décharge
- Démolition et évacuation des ouvrages de toute nature rencontrés dans les fouilles ou gênant les constructions
- Remise en état et/ou modification des canalisations et tuyauteries restant en service
- Remblais soigneusement compactés autour des ouvrages de fondations (compactage idem plates formes)

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

- Remblais périphériques jusqu'au niveau du terrain reconstitué par les plates formes VRD

6-1 1 Fouilles en rigoles ou trous à l'engin (terrains de toutes natures)

Fouilles exécutées par tous moyens adaptés, manuels ou mécaniques, y compris chargement et mise en dépôt dans l'enceinte du chantier, terrain de toutes natures, y compris terrains rocheux avec utilisation de matériels et équipements adaptés.

La prestation comportera les talutages et dressement des parois.
Compactage soigné des fonds de fouille.

Localisation :

Concerne les fouilles en rigoles et en trous pour réalisation des ouvrages de fondations définis aux articles ci-après.

6-1 2 Transport et évacuation des déblais

Reprise des excédents de déblais déposés dans le chantier, sortie et chargement sur camion ou chargement direct des produits des fouilles et évacuation aux décharges de l'entreprise, ou publique avec droit de décharge, le cas échéant. Incidence foisonnement inclus au prix unitaire.

Localisation :

Pour chargement et évacuation des matériaux de terrassements définis à l'article ci-avant.

6-2 SEMELLES FILANTES

6-2 1 Gros béton coulé à pleines fouilles

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton ordinaire en fond de fouilles avec nettoyage pour ouvrages de fondations coulés dans rigoles, puits ou trous d'un autre poste.

Comme fondations d'ouvrages légers ou comme remplissage entre l'assise de fondations B.A. et le bon sol reconnu, boisages éventuels nécessaires dus.

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Concerne les remplissages en gros béton à réaliser sous les semelles filantes de fondations.

6-2 2 Béton pour semelles filantes

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour semelles filantes de fondations.

6-2 3 Aciers d'armatures pour semelles filantes

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratio à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des semelles filantes définis à l'article ci-avant.

6-3 SEMELLES ISOLEES

6-3 1 Gros béton coulé à pleines fouilles

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton ordinaire en fond de fouilles avec nettoyage pour ouvrages de fondations coulés dans rigoles, puits ou trous d'un autre poste.

Comme fondations d'ouvrages légers ou comme remplissage entre l'assise de fondations B.A. et le bon sol reconnu, boisages éventuels nécessaires dus.

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Concerne les remplissages en gros béton à réaliser sous les semelles isolées de fondations.

6-3 2 Béton pour semelles isolées

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.
Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour semelles isolées de fondations.

6-3 3 Aciers d'armatures pour semelles isolées

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages.
Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratio à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des semelles isolées définies à l'article ci-avant.

6-4 LONGRINES

6-4 1 Béton pour longrines

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les longrines de fondations.

6-4 2 Coffrages pour longrines

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèbres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des longrines définies à l'article ci-avant.

6-4 3 Aciers d'armatures pour longrines

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages.
Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des longrines définies à l'article ci-avant.

6-5 POTEAUX

6-5 1 Béton pour poteaux en infrastructure

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des poteaux en infrastructure.

6-5 2 Coffrages pour poteaux en infrastructure

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèbres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des poteaux définies à l'article ci-avant.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

6-5 3 **Aciers d'armatures pour poteaux en infrastructure**

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformés aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des poteaux en infrastructure définis à l'article ci-avant.

6-6 **SOUBASSEMENTS EN FACADES**

6-6 1 **Béton pour soubassements en façades**

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes. Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne le béton pour soubassements du bâtiment.

6-6 2 **Coffrages pour soubassements en façades**

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèbres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrage des soubassements définis à l'article ci-avant.

6-6 3 **Aciers d'armatures pour soubassements en façades**

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformés aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratio à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des soubassements définis aux articles ci-avant.

6-6 4 **Protection des maçonneries enterrées**

La protection des maçonneries enterrées sera assurée par une application d'un produit bitumastic noir agréé type IGOLATEX de SIKA ou équivalent appliqué à 2 couches croisées sur des parois en béton banchés non enduit ou maçonnerie d'agglomérés enduites.

La prestation comprendra également la mise en place d'une membrane drainante type Delta MS avec protection de l'arête supérieure par plinthe d'aluminium et complément au mastic élastomère.

Selon DTU 26.1 article 8.12, concerne des murs ne donnant pas sur des locaux habitables.

Localisation :

Concerne les protections à réaliser sur les parties enterrées des soubassements définis aux articles ci-avant.

6-6 5 **Grilles de ventilation basse, y compris cour anglaise**

Au présent article :

* la fourniture et pose de grilles simples de ventilation, comprenant le calage et le scellement de grilles simples type claustra béton ou terre cuite avec grille anti-nuisible.

* réalisation de cour anglaise et façon de prise d'air contre façade, par tronçon de demi tuyau Ø300 disposé et bloqué contre façade, avec fond drainant gravillonné et grille de sol sur cadre 20 x 20 teinte gris GRC 20 de NICOLL. Arase au sol extérieur avec blocage béton.

Localisation :

Pour ventilation basse des vide-sanitaires des extensions. Positions à définir pendant les travaux avec le Maître d'Oeuvre.

6-7 **SOUBASSEMENTS EN REFENDS**

6-7 1 **Béton pour soubassements en refends**

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

manutentions.

Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des soubassements en refends.

6-7 2 Coffrages pour soubassements en refends

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèvres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des soubassements définis à l'article ci-avant.

6-7 3 Aciers d'armatures pour soubassements en refends

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des soubassements en refends définis à l'article ci-avant.

6-8 MURS DE SOUTÈNEMENTS

6-8 1 Béton pour murs de soutènement

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des murs de soutènement des aménagements extérieurs.

6-8 2 Coffrages pour murs de soutènement

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèvres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des murs de soutènement définis à l'article ci-avant.

6-8 3 Aciers d'armatures pour murs de soutènement

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des murs de soutènement définis à l'article ci-avant.

6-8 4 Barbacanes en PVC

Fourniture et mise en place de barbacanes PVC dans les surfaces des murs de soutènement pour évacuation des eaux d'infiltration.

Localisation :

Concerne les barbacanes à incorporer dans les murs de soutènement définis à l'article ci-avant.

6-9 FOSSES ASCENSEURS

6-9-1 RADIERS

6-9-1 1 Béton pour radiers

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, coulé en pleine fouille, de section adaptée aux contraintes.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.
Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les radiers des fosses ascenseurs.

6-9-1 2 Coffrages pour radiers

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèvres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des radiers définis à l'article ci-avant.

6-9-1 3 Aciers d'armatures pour radiers

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformés aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des radiers définis à l'article ci-avant.

6-9-2 SOUBASSEMENTS

6-9-2 1 Béton pour soubassements

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des soubassements des fosses ascenseurs.

6-9-2 2 Coffrages pour soubassements

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèvres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des soubassements définis à l'article ci-avant.

6-9-2 3 Aciers d'armatures pour soubassements

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformés aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des soubassements définis à l'article ci-avant.

6-9-3 CUVELAGE & PROTECTION

6-9-3 1 Revêtement d'imperméabilisation pour cuvelage

Application d'un micro-mortier à base de liants hydrauliques, pré-dosé et amélioré par des résines synthétiques en solution.

Le support sera propre, sain et débarrassé de toute partie non adhérente, exempt d'huile de décoffrage, de produit de cure, etc... Sa cohésion superficielle mesurée à l'essai SATTEC doit être d'au moins 1MPa.

Le support doit être humide mais non ruisselant lors de l'application du produit.

Produit de référence : Sikatop 145 Cuvelage de SIKA.

Localisation :

Concerne le cuvelage à réaliser sur les fonds et parois verticales des fosses ascenseurs.

6-9-3 2 Béton armé pour dalle de protection du cuvelage en fond de fosse ascenseur

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, coulé sur cuvelage et radier de fond de fosse ascenseur, de section adaptée aux contraintes.

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.
Classe du béton à employer : XC2 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Concerne les dalles de protection à réaliser en fond des fosses des gaines ascenseur.

6-10 BASSINS PISCINE ET PÉDILUVES

6-10-1 RADIERS

6-10-1 1 Béton pour radiers

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, coulé en pleine fouille, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XD2 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les radiers de la piscine et des pédiluves.

6-10-1 2 Coffrages pour radiers

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèbres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des radiers définis à l'article ci-avant.

6-10-1 3 Aciers d'armatures pour radiers

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des radiers définis à l'article ci-avant.

6-10-2 SOUBASSEMENTS & VOILES

6-10-2 1 Béton pour soubassements et voiles

Fourniture et mise en œuvre par tous moyens adaptés de béton pour béton armé en infrastructure, sur forme de propreté ou remplissage en béton ordinaire d'un autre poste, de section adaptée aux contraintes.

Les armatures et le coffrage éventuellement nécessaires repris par ailleurs, y compris pertes et toutes manutentions.

Classe du béton à employer : XD2 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des voiles et des soubassements de la piscine et des pédiluves.

6-10-2 2 Coffrages pour soubassements et voiles

Les parements seront ordinaires destinés à recevoir après enlèvement des balèbres une peinture hydrofuge ou un enduit d'autres postes ou rester brut de décoffrage.

Y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation ou contre bâtiments existants.

Localisation :

Pour coffrages des soubassements et voiles définis à l'article ci-avant.

6-10-2 3 Aciers d'armatures pour soubassements et voiles

Fourniture et mise en place d'aciers H.A. ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages. Conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des soubassements et voiles définis aux articles ci-avant.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

6-10-3 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

6-10-3 1 Réservations et incorporations hydrauliques des équipements de filtrations

La prestation comprendra la mise en place de canalisations, réservations et incorporations diverses aux diamètres appropriés au débit des pompes, prévoyant l'aspiration, le refoulement, la vidange, ..., dans les ouvrages du présent lot.

En accord avec le Pisciniste.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour réservations et incorporations dans les radiers, voiles et soubassements du bassin et des pédiluves.

6-11 SYSTEME DE DRAINAGE

6-11 1 Drain PVC Ø. 100 + cunette béton en pente et regards de visite

Fourniture et mise en oeuvre dans le fruit de la fouille en pleine masse, d'un drain en PVC de DN100, enrobé dans un matériau drainant (gravier roulé) à raison de 500l au ml, le tout enrobé d'un géotextile anti-contaminant y compris toutes sujétions de mise en oeuvre et de raccordement sur réseau d'évacuation des eaux pluviales.

La prestation comprend également la mise en place d'un clapet anti-retour si nécessaire.

Mise en oeuvre du drain sur cunette béton en pente coulé contre la paroi à protéger à un niveau adéquat avec réglage soigné de pente, glacis de la face supérieure boisage si nécessaire.

Épaisseur minimale en fond de gorge 5 cm.

Regard de visite : Fourniture et mise en place sur le réseau de drainage en about et changement de direction de regards du commerce de 30/30cm minimum, 6 faces, posés, calés aux niveaux finis des aménagements extérieurs.

Localisation :

Concerne le système de drainage à disposer en pied des murs de soutènement et des murs enterrés du château et des extensions.

6-11 2 Remblaiement en matériaux drainants

La prestation concerne le nettoyage et réglage soigné avec apport de matériaux drainants de type ballast 31.5/50mm en blocage contre maçonneries enterrées et sur drainages, soigneusement réglés de niveau sur épaisseur minimale déterminée en fonction des nécessités du projet et de la portance du sol.

Localisation :

Concerne les remblaiements en matériaux d'apport à réaliser au droit des drains définis à l'article ci-avant et contre les parois enterrées des locaux.

6-12 DALLAGE SUR TERRE PLEIN

La prestation de dallage comprend également l'ensemble des joints de sciage après réalisation des dallages.

L'entrepreneur titulaire du présent lot s'engage dans sa proposition de prix à effectuer la réalisation complète et parfaite des ouvrages présentés dans ce document.

Il mettra en oeuvre tous les moyens en matériel et en personnel (de chantier et d'encadrement) nécessaires au déroulement normal des travaux.

Seront notamment prévus les tâches et travaux suivants :

- la réception de la plateforme avec l'entreprise chargée de son exécution et le Bureau de Contrôle,
- reconnaissance du site lui permettant d'apprécier la situation les moyens d'accès et toutes les contraintes,
- les frais d'approvisionnement, de fourniture et de mise en oeuvre des matériaux quelles que soient les difficultés inhérentes à la situation du chantier,
- la protection périmétrique des élévations et poteaux avec film polyane fixé sur une hauteur de 1.00 m. Les parties non protégées seront nettoyées à l'éponge avant séchage.
- le nettoyage régulier du chantier et le nettoyage en fin de travaux,
- les études techniques d'exécution comprenant plans et détails ainsi que toutes les notes de calcul nécessaires. Le dossier technique devant recevoir l'approbation du Bureau de Contrôle avant réalisation.
- les frais d'essais des matériaux et ouvrages par des laboratoires spécialisés.

La mise en oeuvre des ouvrages et la qualité des matériaux employés seront conformes aux normes, règlements et

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

prescriptions techniques en vigueur à la signature et notamment DTU 13.3.

6-12 1 **Forme en tout-venant sous dallages**

La prestation consiste au nettoyage et réglage soigné de la plateforme avec compactage, avec terrassements en masse des fonds de fouilles avec évacuation des matériaux, apport de grave non traitée 0/31.5 en blocage sous dallages, soigneusement réglés de niveau et compacté épaisseur minimale déterminée en fonction des nécessités du projet et de la portance du sol.

Localisation :

Concerne les formes en tout-venant à réaliser sous les dallages neufs des locaux techniques et de la cave, sur épaisseur 30cm.

6-12 2 **Fouilles en tranchées pour réseaux isolés**

La prestation comprend :

- le terrassement de la tranchée en terrain de toute nature.
- le remblai après mise en place des fourreaux et/ou canalisations à la charge du présent lot et/ou des titulaires des lots techniques, posée sur lit de sable et enrobée de sable.
- la mise en oeuvre d'un grillage avertisseur adapté au type de réseau.
- l'évacuation des déblais excédentaires ou son réemploi si possible.

Les réseaux enterrés seront réalisés impérativement avant le traitement de sols afin de ne pas créer des points faibles dans ces zones.

Localisation :

Concerne les fouilles en tranchées à réaliser sous les dallages neufs.

6-12 3 **Tuyau PVC Ø 100mm**

Fourniture et mise en oeuvre de tuyau en PVC Ø 100mm, y compris joints d'étanchéité en élastomère et toutes sujétions de pose. Les tuyaux enterrés seront du type PVC série écoulement, à joints collés, compris raccords, coudes, tés ou raccordement et attentes.

Localisation :

Concerne les tuyaux PVC à disposer sous les dallages neufs.

6-12 4 **Siphon de sol en fonte**

Fourniture et pose de siphon de sol et grilles en fonte, avec rosette résistant aux charges, et vis d'inviolabilité. A raccorder sur attente laissée par le lot Gros Oeuvre. Collaboration particulière avec le titulaire du lot Plomberie pour les raccordements et avec le système d'étanchéité sous carrelage à la charge du présent lot et repris par ailleurs.

Modèle : suivant débit et dispositions des plans Architecte.

Localisation :

Concerne les siphons de sols à incorporer dans les dallages des locaux techniques et de la cave.

6-12 5 **Couche anti-contaminante de sable**

Fourniture et épandage par tous moyens adaptés, d'une couche de sable cru pour former sous couche anti-contaminante, sous les revêtements de sols en béton définis aux articles ci-avant.

Épaisseur compactée 5 cm minimum.

Localisation :

Concerne la couche anti-contaminante à disposer sous les dallages définis à l'article ci-après.

6-12 6 **Dallage béton finition talochée (ép.13cm)**

Réalisation d'un dallage complet en béton armé comportant :

- fourniture et mise en oeuvre de béton armé de treillis soudés adapté avec vibrage et réglage de niveau, épaisseur minimale déterminée en fonction des surcharges, compris façons de bèches thermiques, joints de retrait et d'isolement selon règlementation.
- fourniture et mise en place sous le béton du dallage d'un film en polyéthylène pose sur un lit de sable. Il sera prévu un recouvrement des lés de 20 cm minimum et le relevé périphérique contre les élévations. Qualité minimale demandée AL de polyane, épaisseur 200 microns.
- réalisation de coffrage si besoin

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

- aspect de finition : talochée

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les dallages à réaliser dans les locaux techniques et la cave.

7 MACONNERIES / ÉLÉVATIONS / SUPERSTRUCTURES

7-1 VOILES EN BÉTON ARMÉ

Réalisation par tous moyens adaptés de voiles en béton armé comprenant :

* Béton de ciment de type béton dosé à 350 kg/m³, vibré, en conditions normales, de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrage en élévation à parements soignés, de nature bois ou métallique, y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation et d'incorporation de baguettes PVC pour façon de joints creux suivant représentation des plans Architecte. Échafaudages et étaievements dus.

* Fourniture et mise en place d'aciers, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Nota : l'entreprise du présent lot devra faire réceptionner ces ouvrages par les entreprises titulaires des lots de finition, notamment : Revêtements de Façades et Peinture.

Sujétions particulières :

- * mouvements mécaniques et manuels nécessaires
- * façon de joints creux au niveau des reprises de coulage
- * protections et signalisations sécurité nécessaires
- * les traçages, les implantations, les repères, les niveaux
- * coffrage perdu au droit des joints de dilatation avec matériaux biodégradables
- * dilatations et réservations nécessaires
- * négatifs (métalliques ou bois)

7-1 1 Béton pour voiles intérieurs

Classe du béton à employer : XC1 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les voiles intérieurs des différents niveaux du bâtiment.

7-1 2 Béton pour voiles extérieurs

Classe du béton à employer : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les voiles extérieurs des différents niveaux du bâtiment. Également pour voiles des gaines techniques, édicules, ..., en toitures terrasses.

7-1 3 Coffrage pour voiles

Localisation :

Concerne le coffrage des voiles définis aux articles ci-avant.

7-1 4 Armatures pour voiles

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des voiles définis aux articles ci-avant.

7-1 5 P.V. Armatures pour linteaux incorporés aux voiles

Mêmes spécifications que ci-avant pour les armatures adaptés aux ouvrages de structure.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures complémentaires au droit des linteaux incorporés dans les voiles définis aux articles ci-avant.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

7-1 6 P.V. Armatures pour raidisseurs incorporés aux voiles
Mêmes spécifications que ci-avant pour les armatures adaptés aux ouvrages de structure.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures complémentaires au droit des raidisseurs incorporés dans les voiles définis aux articles ci-avant.

7-2 POUTRES-VOILES EN BÉTON ARMÉ

Réalisation par tous moyens adaptés de poutres-voiles en béton armé comprenant :

* Béton de ciment de type béton dosé à 350 kg/m³, vibré, en conditions normales, de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrage en élévation à parements soignés, de nature bois ou métallique, y compris toutes sujétions de coffrage perdu au droit des joints de dilatation et d'incorporation de baguettes PVC pour façon de joints creux suivant représentation des plans Architecte. Échafaudages et étaievements dus.

* Fourniture et mise en place d'aciers, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Nota : l'entreprise du présent lot devra faire réceptionner ces ouvrages par les entreprises titulaires des lots de finition, notamment : Revêtements de Façades et Peinture.

Sujétions particulières :

- * mouvements mécaniques et manuels nécessaires
- * façon de joints creux au niveau des reprises de coulage
- * protections et signalisations sécurité nécessaires
- * les traçages, les implantations, les repères, les niveaux
- * coffrage perdu au droit des joints de dilatation avec matériaux biodégradables
- * dilatations et réservations nécessaires
- * négatifs (métalliques ou bois)

7-2 1 Béton pour poutres-voiles intérieures
Classe du béton à employer : XC1 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les poutres-voiles intérieures des différents niveaux du bâtiment.

7-2 2 Coffrage pour poutres-voiles

Localisation :

Concerne le coffrage des poutres-voiles définies aux articles ci-avant.

7-2 3 Armatures pour poutres-voiles

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des poutres-voiles définies aux articles ci-avant.

7-2 4 P.V. Armatures pour linteaux incorporés aux poutres-voiles
Mêmes spécifications que ci-avant pour les armatures adaptés aux ouvrages de structure.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures complémentaires au droit des linteaux incorporés dans les poutres-voiles définies aux articles ci-avant.

7-2 5 P.V. Armatures pour raidisseurs incorporés aux poutres-voiles
Mêmes spécifications que ci-avant pour les armatures adaptés aux ouvrages de structure.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures complémentaires au droit des raidisseurs incorporés dans les poutres-voiles définies aux articles ci-avant.

**PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT
"CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD**

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

7-3 OUVRAGES COMPLÉMENTAIRES EN BÉTON ARMÉ

7-3-1 POTEAUX

7-3-1 1 Béton pour poteaux intérieurs

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour B.A., dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : XC1 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des poteaux intérieurs de structure en béton armé aux différents niveaux du bâtiment.

7-3-1 2 Béton pour poteaux extérieurs

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour B.A., dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des poteaux extérieurs de structure en béton armé aux différents niveaux du bâtiment.

7-3-1 3 Coffrage pour poteaux

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, pour poteaux de formes carrées, rectangulaires ou ronds. Les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique.

Échafaudages et étaievements dus.

Les angles seront chanfreinés.

Localisation :

Concerne le coffrage des poteaux intérieurs et extérieurs définis aux articles ci-avant.

7-3-1 4 Aciers d'armatures pour poteaux

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des poteaux intérieurs et extérieurs définis aux articles ci-avant.

7-3-1 5 Brochage sur les ouvrages existants

La prestation concerne l'intervention pour brochage des ouvrages neufs sur les structures porteuses du bâtiment existant, par scellement à la résine de barres d'ancrage, par tous moyens adaptés en accord avec le Bureau d'Etude de Structure et le Bureau de Contrôle.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour brochages des poteaux neufs en béton armé définis aux articles ci-avant dans les structures existantes de toutes natures.

7-3-1 6 Encastremets de poteaux dans maçonneries existantes

Exécution par tous moyens adaptés dans l'embaras des étais aux dimensions des plans comprenant l'encastrement dans ouvrages existants, pour saignées et assises d'ouvrages neufs par prises isolées ou saignées continues selon état des maçonneries, prescriptions du Bureau d'Etudes et recommandations du Bureau de Contrôle, le cas échéant.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour encastrement de poteaux dans les maçonneries existantes du château.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

7-3-2 POUTRES

7-3-2 1 Béton pour poutres

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour poutres en béton armé, dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : XC1 C25/30 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des poutres de structure en béton armé aux différents niveaux du bâtiment.

7-3-2 2 Coffrage pour poutres

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique.

Échafaudages et étaitements dus.

Les angles seront chanfreinés avec larmiers formant goutte-d'eau en sous-face des poutres extérieures.

Localisation :

Pour coffrages des poutres définies aux articles ci-avant.

7-3-2 3 Aciers d'armatures pour poutres

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des poutres définies aux articles ci-avant.

7-3-2 4 Réalisation de sommiers BA dans maçonneries existantes

La prestation concerne la réalisation de sommiers en béton armé dans maçonneries existantes de toutes natures, suivant dimensionnement du Bureau d'Etudes de Structure, comprenant :

* Encastrement dans élévations de toutes natures, y compris en pierres ou en béton aux dimensions adaptées à celles des sommiers d'assise à réaliser, avec descente et évacuation des matériaux démolis.

* Béton : Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton. Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrages : Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation à parements soignés. Échafaudages et étaitements dus.

* Armatures : Fourniture et mise en place d'aciers HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

* Reprises en périphérie des sommiers pour raccords avec les élévations existantes par remplissage de même nature, y compris en béton.

La protection d'ouvrages et d'équipements existants et conservés en place, par tous moyens adaptés est également à la charge du présent lot.

Localisation :

Concerne les sommiers à réaliser au droit des appuis des poutres définies aux articles ci-avant dans les maçonneries existantes du château.

7-3-3 CHAINAGES

7-3-3 1 Béton pour chaînages

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour chaînages en béton armé, dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les chaînages en béton armé de liaison entre voiles et planchers.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

7-3-3 2 Coffrage pour chaînages

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique.
Échafaudages et étaielements dus.

Localisation :

Pour coffrage des chaînages définis aux articles ci-avant.

7-3-3 3 Aciers d'armatures pour chaînages

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.
Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratios à reprendre sur étude de structure. Pour armatures des chaînages définis aux articles ci-avant.

7-3-4 ACROTÈRES & RELEVÉS

7-3-4 1 Béton pour acrotères & relevés

Fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés de béton pour acrotères en béton armé, dans des coffrages et avec armatures traités à un poste suivant.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Classe du béton à employer : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Nota : réalisation de traits de scies tous les 4 à 8ml dans les acrotères hauts (>30cm au-dessus des relevés d'étanchéité)

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les acrotères et relevés à réaliser sur les différentes toitures terrasses aux différents niveaux du bâtiment.

7-3-4 2 Coffrage pour acrotères & relevés

Coffrage d'ouvrages d'ossature en élévation, les parements seront soignés, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un complexe isolant ou un enduit monocouche sous Avis Technique.
Échafaudages et étaielements dus.

Localisation :

Pour coffrage des acrotères et relevés définis à l'article ci-avant.

7-3-4 3 Aciers d'armatures pour acrotères & relevés

Fourniture et mise en place d'aciers HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique.

Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Ratios à reprendre sur l'étude de structure. Pour armatures des acrotères et relevés définis à l'article ci-avant.

7-3-4 4 Appuis sur goujons

Réalisation d'appuis sur goujons de type CRET ou équivalent, composants structuraux de construction destinés à supprimer les mouvements relatifs entre deux ouvrages adjacents de part et d'autre d'un joint de dilatation.

Ces composants sont dimensionnés pour supporter et transmettre les efforts naissants du fait de l'empêchement du mouvement relatif entre les ouvrages, par l'intermédiaire d'un acier de section cylindrique, réalisé en acier inoxydable, solidaires d'une « boîte » en acier inoxydable permettant la diffusion des sollicitations dans la zone de béton concernée.

Ce goujon est enfilé dans un fourreau d'un côté du joint et noyé directement dans le béton du côté opposé; cette disposition permet la libre dilatation du joint. Le fourreau est en acier inoxydable et comme le goujon, est solidaire d'une boîte de répartition.

Les efforts acheminés par cet acier sont transmis au béton par, en plus de la boîte, un ensemble d'armatures de béton armé disposées au voisinage du goujon; leur façonnage et leur dimensionnement sont appropriés à cette fonction.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des appuis entre joints de dilatation.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

7-3-4 5 Façons d'engravures

Sujétions de coffrages particuliers en pieds des acrotères, garde-corps et relevés, pour façons d'engravures nécessaire aux traitements des relevés d'étanchéité. Dimensions des engravures selon DTU et mises au point en phase chantier avec l'entreprise titulaire du lot Étanchéité et le Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Pour façons d'engravures à réaliser en pied des acrotères définis aux articles ci-avant.

7-3-4 6 Façons d'arases en pente

Sujétions de coffrages particuliers et coulage en tête des acrotères, garde-corps et relevés, pour façons d'arases en pente pour écoulement des eaux de pluies. Réalisation selon mises au point en phase chantier avec l'entreprise titulaire du lot Étanchéité et le Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Pour façons d'arases en pente à réaliser en têtes des acrotères définis aux articles ci-avant.

7-3-5 OUVRAGES PONCTUELS

7-3-5 1 Béton / Coffrage / Armatures pour corbeaux 40 x 20ht.

Réalisation par tous moyens adaptés de type ouvrages ponctuels en béton armé comprenant :

* Béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrage en élévation à parements ordinaires, destinés à recevoir après enlèvement des balèbres un enduit de même nature que celui de la maçonnerie de remplissage selon DTU 26.1 ou enduit monocouche sous Avis Technique. Il devra permettre l'application directe de panneaux de doublage collés isolants. Échafaudages et étaievements dus.

* Aciers d'armatures de type HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour traitement des corbeaux pour reprises de structure.

7-3-5 2 Portiques (poteaux/poutres) en béton blanc

Réalisation par tous moyens adaptés de type ouvrages ponctuels en béton armé comprenant :

* Béton blanc de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrage en élévation à parements soignés. Échafaudages et étaievements dus.

* Aciers d'armatures de type HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Classe du béton : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les portiques formant tunnel d'accès à la piscine.

7-3-5 3 Poteaux en béton blanc

Réalisation par tous moyens adaptés de type ouvrages ponctuels en béton armé comprenant :

* Béton blanc de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrage en élévation à parements soignés. Échafaudages et étaievements dus.

* Aciers d'armatures de type HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Classe du béton : XS1 C30/37 ou se reporter à l'étude de structure.

Section adaptées aux contraintes architecturales et de calculs y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les poteaux à réaliser en rive de la terrasse d'accès en façade Est du bâtiment.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

7-4 MACONNERIES "NON PORTEUSES"

7-4 1 Maçonnerie d'agglôs creux (ép.20cm, y compris ensemble des ouvrages béton armé associés)

Maçonnerie dite d'agglomérés en blocs creux 3 alvéoles standards à parois épaisses, en béton de granulats lourds
- Normes NFP 14.101/301/402/406, hourdés au mortier de ciment "à maçonner" les joints horizontaux soigneusement exécutés, les verticaux remplis, tassés et bourrés à refus.

- Remplissage béton des vides des agglomérés

- Réalisation par tous moyens adaptés de linteaux, poteaux, raidisseurs et chaînages en béton armé comprenant béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, coffrage à parements ordinaires et armatures de type HA, tous diamètres y compris ligatures, chutes. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

Sont dus :

- toutes manutentions, transports et montages.
- chutes, coupes et toutes façons.
- réservations demandées.
- nettoyage et évacuation des gravats.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour élévations non porteuses en refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-5 APPUIS ET SEUILS EN PIERRES DE BAIES EN FACADE

7-5 1 Seuils en pierres de taille pour portes et ensembles menuisés

Fourniture et mise en place de seuils en pierres de taille au droit de portes et ensembles menuisés, posés sur lit de mortier. Profils à nez arrondis, provenance des pierres d'origine locale et au choix du Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Concerne les seuils à réaliser au droit des portes et ensembles menuisés sur les différentes façades des extensions et du bâtiment existant, aux différents niveaux.

7-5 2 Appuis en pierres pour baies sur allège

Fourniture et mise en place d'appuis en pierres de taille au droit de baies sur allèges, posés sur lit de mortier. Profils à nez arrondis, provenance des pierres d'origine local et au choix du Maître d'Oeuvre.

Localisation :

Concerne les appuis à réaliser au droit des baies sur allèges sur les différentes façades des extensions et du bâtiment existant, aux différents niveaux.

7-6 INTERVENTIONS SUR ÉLÉVATIONS EXISTANTES DU CHATEAU

7-6-1 ARASEMENT DES MACONNERIES EXISTANTES

7-6-1 1 Dérasement et Arasement en béton armé d'élévations en pierres

La prestation concerne l'intervention sur les maçonneries existantes en pierres de forte épaisseur comprenant :

- * Dérasement des maçonneries en pierres avec descente, chargement et évacuation des produits,
- * Béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrage en élévation à parements soignés. Échafaudages et étaitements dus.

* Aciers d'armatures pour chaînages de type HA ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

* Compléments éventuels de pierres de mêmes natures que les façades.

Localisation :

Concerne l'intervention à réaliser sur les maçonneries existantes en pierres du château au dernier niveau du bâtiment, y compris en périphérie des deux tours.

7-6-2 SOUS OEUVRE / REPRISES

Étalement de baies en sous oeuvre : Par éléments en bois et/ou métalliques, avec pose, transport et montage pour étais, étrépillons, platelage, chevalement, etc...

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

Démolition de maçonnerie en sous oeuvre : Concerne les maçonneries de toutes natures avec soins en petite partie pour modification ou création de baies. Exécution par tous moyens adaptés dans l'embaras des étais aux dimensions forfaitaires des plans en tenant compte des encombrements des linteaux, appuis et jambages neufs d'un autre poste, des ouvrages projetés. Y compris démolition d'encadrements en pierres en dépose soignée et bouchement des trous le cas échéant.

Linteaux en sous oeuvre : Béton, y compris coffrage et armatures pour linteaux en sous oeuvre
Création de linteaux ou arrière linteaux de baie neuve, en sous oeuvre dans des ouvrages de faible importance et (ou) peu chargés.
Exécution en sous oeuvre comportant coffrage ordinaire avec soin étalement + feuillures.

Jambage en béton : Création de jambage de baies neuves en sous oeuvre au profil des plans et formant support des linteaux au béton. Mise en oeuvre dans l'embaras des étais aux seaux, pelles et truelles avec pertes et calages soignés, armatures soignées selon nécessité dues à ce poste.

Coffrage pour jambages : Coffrage ordinaire au profil nécessité par les plans d'exécution du dossier avec feuillures, fruits et toutes façons annexes.
Exécution dans l'embaras des étais compris étalements.

Poitrail en profilés acier bloqués : Concerne les fournitures, façonnages, assemblages, mise en place de profilés du commerce de section adaptée aux efforts à reprendre profil et épaisseur des murs, y compris traitement peinture antirouille.

Pose sur jambage d'un autre poste ou poteaux avec calage et mise en charge, blocage en béton ou brique y compris dans les ailes de profilés. les jambages qui nécessiteraient d'être réalisés en profilés seraient traités au présent poste.
Exécution selon nécessité des calculs conformément aux plans d'exécution des ouvrages

Enrobage de poitrails en treillis métalliques ou PVC : Concerne la fourniture et mise en place avec ses fixations adaptées de treillis pour protection de profilés acier avec mise en oeuvre d'une projection de plâtre, **assurant une stabilité au feu 1heure des reprises en sous-oeuvre**, au nu général des parements bruts pour recevoir l'enduit général ou de raccord.

Gobets et dégrossis sur support ancien à 2 couches :

- gobets, confection des nus et repères,
- corps de l'enduit au ciment, au plâtre ou à la chaux, dressé à la règle pour recevoir une couche de finition traditionnelle ou autre.

Façon de seuil repris au droit des ouvertures créées, finition taloché fin, réservation nécessaire ou non pour le futur revêtement de sol, raccord avec les existants

7-6-2 1 Repère RSO1

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies avec démolitions de maçonneries en pierres ou de toutes natures et de toutes épaisseurs, sommiers en béton armé d'encastresments, linteaux en profilés métalliques ou en béton armé, façons de jambages ou de pieds droits, seuils ou appuis et enduit prêt à recevoir une peinture d'un autre lot, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les reprises en sous-oeuvre à réaliser dans les murs de façades et refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-6-2 2 Repère RSO2

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies avec démolitions de maçonneries en pierres ou de toutes natures et de toutes épaisseurs, sommiers en béton armé d'encastresments, linteaux en profilés métalliques ou en béton armé, façons de jambages ou de pieds droits, seuils ou appuis et enduit prêt à recevoir une peinture d'un autre lot, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les reprises en sous-oeuvre à réaliser dans les murs de façades et refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-6-2 3 Repère RSO3

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies avec démolitions de maçonneries en

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

pierres ou de toutes natures et de toutes épaisseurs, sommiers en béton armé d'encastresments, linteaux en profilés métalliques ou en béton armé, façons de jambages ou de pieds droits, seuils ou appuis et enduit prêt à recevoir une peinture d'un autre lot, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les reprises en sous-oeuvre à réaliser dans les murs de façades et refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-6-2 4 Repère RSO4

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies avec démolitions de maçonneries en pierres ou de toutes natures et de toutes épaisseurs, sommiers en béton armé d'encastresments, linteaux en profilés métalliques ou en béton armé, façons de jambages ou de pieds droits, seuils ou appuis et enduit prêt à recevoir une peinture d'un autre lot, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les reprises en sous-oeuvre à réaliser dans les murs de façades et refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-6-2 5 Repère RSO5

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies avec démolitions de maçonneries en pierres ou de toutes natures et de toutes épaisseurs, sommiers en béton armé d'encastresments, linteaux en profilés métalliques ou en béton armé, façons de jambages ou de pieds droits, seuils ou appuis et enduit prêt à recevoir une peinture d'un autre lot, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les reprises en sous-oeuvre à réaliser dans les murs de façades et refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-6-2 6 Repère RSO6

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour création de baies avec démolitions de maçonneries en pierres ou de toutes natures et de toutes épaisseurs, sommiers en béton armé d'encastresments, linteaux en profilés métalliques ou en béton armé, façons de jambages ou de pieds droits, seuils ou appuis et enduit prêt à recevoir une peinture d'un autre lot, ...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les reprises en sous-oeuvre à réaliser dans les murs de façades et refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-6-2 7 Bouchement total de baies

Description des prestations à reprendre ci-avant, pour bouchement total des baies par maçonneries de toutes natures compatibles avec l'existant, pour façades et refends, y compris toutes sujétions de dépose des portes et châssis existants à boucher. L'épaisseur des remplissages sera égale à celle des élévations à boucher. Toutes sujétions de pose telles que les découpes, arases, etc...

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les travaux de rebouchages partiels ou complets de baies en façades et refends aux différents niveaux du bâtiment.

7-7 TRAVAUX DIVERS

7-7 1 Joint de dilatation pour locaux enterrés

Mise en oeuvre au droit des joints de dilatation, de locaux enterrés de type WATERSTOP de SIKA ou équivalent, pour traitement des joints de dilatation à fortes sollicitations.

La prestation comprendra :

- . les réservations nécessaires aux dilatations
- . les joints de dilatation proprement dits
- . les compléments de joints en mastic adapté
- . mise en oeuvre : suivant prescriptions fabricant

Sujétions :

* préparation du support (enlèvement des parties non adhérentes par brossage ou autre). Les supports doivent être cohésifs, sains, secs, propres et exempts d'huile de décoffrage.

Localisation :

Pour traitement des joints de dilatation entre parois des locaux enterrés du projet.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

7-7 2 Pose et scellement des bâtis de menuiseries intérieures (portes et châssis)

Les travaux consisteront au scellement et calfeutrement à l'avancement des cadres des portes intérieures à 1 vantail ou 2 vantaux et de châssis intérieurs vitrés, distribués dans les locaux par l'entrepreneur chargé de la fourniture avec repérage après impression.

La prestation sera réalisée suivant les directives de l'entrepreneur chargé de la fourniture qui devra donner son accord sur les implantations.

Localisation :

Admis un ensemble par niveau. Pour pose et scellement des cadres des menuiseries intérieures dans les refends neufs du présent lot et murs existants conservés du château.

7-7 3 Ventilation gaines d'ascenseur

La prestation concerne la réalisation des réservations nécessaires dans les élévations de gaines ascenseurs, ainsi que la fourniture, le calage et le scellement de grilles simples type Claustra béton ou terre cuite avec grille anti-nuisible.

Sections selon précisions de l'ascensoriste.

Localisation :

Pour ventilation haute des gaines ascenseur. Positions à définir pendant les travaux avec le Maître d'Oeuvre.

8 PLANCHERS & ESCALIERS EN BÉTON ARMÉ

8-1 PLANCHER A POUTRELLES ET HOURDIS NON ISOLANTS

8-1 1 Plancher poutrelles / hourdis creux béton : type 16 + 4

Fourniture et mise en oeuvre selon prescription du fabricant de planchers, à poutrelles préfabriquées d'entraxe courant 0.60 et hourdis creux en béton, procédé sous Avis Technique.

Épaisseur minimale 16 + 4 à confirmer.

Charges et Surcharges à reprendre : suivant étude de structure.

Sont dus :

- les poutrelles et hourdis non épaufrés ou fendus.
- les façons de chevêtres et renforts sous cloisons ou murs non porteurs.
- coffrages habituels traités avec les chainages prévus à un autre article, les coffrages isolés dus au présent article.
- les armatures en treillis soudé de répartition en ronds pour chapeaux, anti-retrait ou autres.
- béton coulé en une opération dans les nervures et en table de compression aux épaisseurs adaptées après dépoussiérage et humidification des hourdis.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers bas des locaux du niveau rez de jardin.

8-1 2 Plancher poutrelles / hourdis béton plein : type 8 + 13

Fourniture et mise en oeuvre selon prescription du fabricant de planchers, à poutrelles préfabriquées d'entraxe courant 0.60 et hourdis pleins en béton, procédé sous Avis Technique.

Épaisseur minimale 8 + 13 à confirmer

Charges et Surcharges à reprendre : suivant étude de structure.

Sont dus :

- les poutrelles et hourdis non épaufrés ou fendus.
- les façons de chevêtres et renforts sous cloisons ou murs non porteurs.
- coffrages habituels traités avec les chainages prévus à un autre article, les coffrages isolés dus au présent article.
- les armatures en treillis soudé de répartition en ronds pour chapeaux, antiretrait ou autres.
- béton coulé en une opération dans les nervures et en table de compression aux épaisseurs adaptées après dépoussiérage et humidification des hourdis.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers à réaliser à l'intérieur du château existant, y compris en toiture terrasse.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

8-1 3 Encastrement dans maçonneries anciennes
Pour assises d'ouvrages neufs par prises isolées ou saignées continues selon état des maçonneries, prescriptions du Bureau d'Etudes et recommandation du Bureau de Contrôle, le cas échéant.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour encastremets des planchers neufs définis aux articles ci-avant dans les maçonneries existantes de toutes natures.

8-2 PLANCHER A POUTRELLES ET HOURDIS ISOLANTS

8-2 1 Plancher poutrelles / hourdis polystyrène (R=4.00 m².°C/W)

Fourniture et mise en oeuvre selon prescription du fabricant de plancher, de poutrelles préfabriquées d'entraxe courant 0.60 et hourdis en polystyrène expansé à languettes incorporées, procédé sous avis Technique.

Épaisseur à définir par l'entreprise

Charges et Surcharges : suivant étude de structure

Performances Thermiques minimales : R = 4.00 m².°C/W

Sont dus :

- les poutrelles et hourdis non épaufrés ou fendus.
- les façons de chevêtres et renforts sous cloisons ou murs non porteurs.
- coffrages habituels traités avec les chainages prévus à un autre article, les coffrages isolés dus au présent article.
- les armatures en treillis soudé de répartition en diamètre pour chapeaux, anti-retrait ou autres.
- béton coulé en une opération dans les nervures et en table de compression aux épaisseurs adaptées après dépoussiérage et humidification des hourdis.
- les parties négatives dues au présent article.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers bas des locaux du bâtiment.

8-2 2 Empochements dans maçonneries anciennes

Pour assises d'ouvrages neufs par prises isolées ou saignées continues selon état des maçonneries, prescriptions du Bureau d'Etudes et recommandation du Bureau de Contrôle, le cas échéant.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Pour empochements des planchers neufs définis aux articles ci-avant dans les maçonneries existantes de toutes natures.

8-3 PLANCHERS DALLES PLEINES HORIZONTALES

Réalisation de planchers lourds de type dalle pleine coulée sur place, épaisseur selon contraintes architecturales, d'inertie et (ou) de calculs.

Constitution :

- coffrage soigné métallique ne nécessitant qu'un enduit pelliculaire de peinture,
- étaieement adapté, manutention et transport.
- joints marouflés soigneusement.
- béton coulé en place par tous moyens adaptés.
- aciers d'armatures selon contraintes et surcharges.
- sujétions amenées par l'incorporation de canalisations et gaines d'autres corps d'état.
- réservations demandées par les spécialistes avec raccords ultérieurs.

Les chapes incorporées ou rapportées avec pentes éventuelles, traitées à d'autres postes.

Classe du béton à employer : se reporter à l'étude de structure.

Les traitements des joints de dilatation traversant les planchers ci-après sont dûs avec les prestations de mise en oeuvre de ces mêmes planchers.

8-3 1 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers intermédiaires aux différents niveaux du bâtiment.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

8-3 2 Planchers dalles pleines horizontales (ép.20cm, y compris coffrages en porte-à-faux et empochements dans les murs existants)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

La prestation comprendra :

- * les dalles pleines à l'intérieur des murs existants des tours
- * les empochements dans les murs existants des tours pour liaisons avec les dalles périphériques en porte-à-faux
- * les dalles pleines à l'extérieur des murs existants des tours, avec zones en porte-à-faux

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers intérieurs et extérieurs en porte-à-faux à réaliser dans les deux tours du château, au dernier niveau.

8-3 3 Dallettes BA (ép.20cm) pour couronnement de gaines en toitures

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure

Façons de goutte-d'eau en périphérie des ouvrages.

Localisation :

Concerne les dalles de couvertures des gaines techniques verticales en toiture du château.

8-3 4 Planchers dalles pleines horizontales (ép.25cm)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers intermédiaires aux différents niveaux du bâtiment.

8-3 5 Planchers dalles pleines horizontales (ép.30cm)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers intermédiaires aux différents niveaux du bâtiment.

8-3 6 Planchers dalle pleine en porte-à-faux (ép.20cm)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers extérieurs à réaliser au droit du palier d'arrivée à la toiture terrasse de l'escalier extérieur en façade Ouest.

8-3 7 Planchers dalle pleine en porte-à-faux (ép.25cm)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers intermédiaires aux différents niveaux du bâtiment.

8-3 8 Planchers dalle pleine en porte-à-faux (ép.20cm pour modénatures)

Surcharges et Charges d'exploitation : D'après étude de structure.

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les planchers extérieurs formant modénatures en périphérie du château existant au dernier niveau.

8-3 9 Empochements dans maçonneries anciennes

Pour assises d'ouvrages neufs par prises isolées selon état des maçonneries, prescriptions du Bureau d'Etudes et recommandation du Bureau de Contrôle, le cas échéant.

8-4 ESCALIERS

Réalisation d'escaliers comprenant :

- coffrage soigné en sous face droit ne nécessitant qu'un enduit pelliculaire après enlèvement des balèbres et ragréage,

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN RESTAURANT DANS UN HOTEL EXISTANT "CHATEAU DES MÛRES" Z.A.C des Mûres - Hameau de la Tour - 83310 GRIMAUD

PHASE : DCE - DATE : décembre 2022

C.C.T.P. - Lot N°02 GROS OEUVRE

- béton compris armature avec fourniture et mise en oeuvre par tous moyens adaptés et serrage, surfacage rugueux.
 - façon de limons à la demande, suivant représentation des plans, coupes et façades du dossier.
 - étalements, échafaudages, etc...
- Sujétion de désolidarisation des échiffres. L'entreprise du présent lot aura également à sa charge le traitement du joint entre l'escalier et les maçonneries par remplissage souple dans l'épaisseur des paillasses, y compris toutes sujétions d'habillages complémentaires,...
- façon de marches d'escalier par remplissage au béton, avec coffrage ordinaire de la contre marche et des joues réglage de la face supérieure.
- Finition brute pour recevoir revêtement d'un autre poste ou d'un autre lot.

8-4 1 Escalier en béton armé (dans extension)

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les escaliers (compté par hauteur d'étage) pour accès aux différents niveaux du bâtiment, à réaliser dans les extensions.

8-4 2 Escalier en béton armé (dans château)

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les escaliers (compté par hauteur d'étage), pour accès aux différents niveaux du bâtiment, à réaliser dans le château.

8-4 3 Escalier en béton armé (dans tours du château)

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les escaliers (compté par hauteur d'étage), pour accès aux différents niveaux du bâtiment, à réaliser dans une des tours du château.

8-4 4 Escalier en béton armé (pour aménagements extérieurs)

Localisation :

Selon représentation de l'étude de structure. Concerne les escaliers à réaliser dans les aménagements extérieurs.

8-5 OUVRAGES COMPLEMENTAIRES

8-5 1 Rupteurs de ponts thermiques en rives de dalles

La prestation concerne la fourniture et mise en place de rupteurs de ponts thermiques en rives de dalles de type SLABE modèle Z ou équivalent sous Avis Technique en laine de roche, équipé d'armatures linéaires en acier inoxydables permettant la jonction entre dalles intérieures et façade ou planchers extérieurs, permettant d'assurer une continuité de l'isolation thermique.

L'entreprise se reportera à l'étude thermique pour définir la valeur des ponts thermiques à prendre en compte dans le choix des rupteurs.

Performances thermiques : Ψ 0.22 W/(ml.°K)

Localisation :

Selon représentation de l'étude thermique. Concerne les rupteurs à disposer en périphérie des planchers des extensions (se reporter aux plans de repérage en annexe de l'étude thermique)